

● (1242)

Cela défie l'imagination de penser à l'arrogance qu'il faut posséder pour faire entièrement fi de la démocratie et pour prétendre qu'un homme défait, rejeté par les citoyens canadiens lors d'un scrutin démocratique secret a les qualités requises pour occuper de nouveau un poste important au pays. Il est aberrant de penser à l'arrogance qu'il faut pour faire ce genre de nomination. Le plus tôt une personne aussi arrogante que celle-là sera renvoyée pour s'amuser avec son herbier, le mieux ce sera pour le pays.

Après que le premier ministre (M. Trudeau) eut exposé une série d'idées générales manquant d'originalité, mon chef a énuméré un certain nombre de changements que nous comptons apporter pour améliorer la gestion de l'État. Ils devraient permettre de tenir compte davantage des réalités concrètes. Je recommande à la Chambre et au nouveau président du Conseil ministériel de l'expansion économique d'y songer. Je le supplie de ne prendre aucune mesure qui ait pour conséquence de supprimer complètement les rares initiatives et de liquider les quelques hauts fonctionnaires qui essaient, malgré l'incurie du gouvernement actuel, d'offrir aux citoyens les services qu'ils méritent et qu'ils paient d'ailleurs, du moins pendant les quelques mois de sursis qu'il reste au gouvernement.

Je ne me fais pas d'illusions à propos de ce conseil ministériel. Je ne vois pas du tout comment on pourrait arriver à révéler brusquement certaines qualités qui étaient demeurées dans l'ombre jusqu'à présent en se bornant à changer de place des gens incompetents. Je supplie le ministre de ne prendre aucune décision inconsidérée avant les prochaines élections et avant que son chef n'ait le courage de demander aux Canadiens de le réélire, car le prochain gouvernement devrait prendre deux ou trois années à essayer de réparer les dégâts avant de pouvoir diriger le pays comme il se doit, ce qui reviendrait à lui demander l'impossible.

J'en resterai là afin de laisser la parole aux autres députés qui veulent prendre part au débat.

L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil ministériel de l'expansion économique): Monsieur l'Orateur, le débat sur la proposition dont la Chambre est saisie aura bientôt duré sept heures; les députés ont entendu les observations du premier ministre (M. Trudeau) et la description qu'il a faite du ministère et du Conseil ministériel d'expansion économique. La proclamation, déposée à la Chambre l'autre jour, énonce les responsabilités du Conseil et le portefeuille du département lui-même. Ce que je puis apporter de mieux à la discussion, je crois, c'est d'insister davantage sur l'esprit dans lequel je conçois mon nouveau rôle.

Le Conseil ministériel d'expansion économique et le ministère sont l'aboutissement logique de la longue série de consultations, sérieuses et approfondies, du gouvernement actuel avec les gouvernements provinciaux et l'industrie. En disant indus-

Développement économique

trie, je songe ici non seulement à ceux qui gèrent nos entreprises et y font des investissements, mais aussi à ceux qui y travaillent, les employés. Je parle donc ici du patronat et du salariat.

Les premiers ministres du pays, c'est-à-dire le premier ministre du Canada et les dix premiers ministres provinciaux, ont quitté une conférence l'autre jour qui était en fait la plus récente d'une série de consultations dont l'objectif était similaire à celui poursuivi en créant le Conseil ministériel de l'expansion économique: assurer à tout prix, maintenant et pour l'avenir, la croissance économique de notre pays et en faire la toute première priorité du gouvernement. Nous entendons, dans la poursuite de cet objectif, continuer de mettre l'accent sur le soutien à apporter au secteur privé et aux milieux financiers.

Il importe avant tout d'assurer une croissance économique équilibrée de façon que les régions, les travailleurs, les investisseurs et les gestionnaires ne soient pas défavorisés les uns par rapport aux autres; le réseau de distribution—si vous me permettez cette expression—pour y parvenir, c'est l'ensemble des entreprises. Dans notre société et dans notre système d'économie mixte, la décision de lancer une entreprise, de donner de l'expansion à une entreprise, de moderniser une entreprise et de la rendre plus concurrentielle comporte toujours une décision d'investir en vue de réaliser un profit. C'est là le véritable point de départ de la croissance économique dans une économie mixte comme la nôtre.

Bien sûr, il ne faut pas pour autant négliger le secteur public. Il est tout à fait normal que celui-ci joue un certain rôle et que l'argent des contribuables soit investi et serve de catalyseur, surtout en période de difficulté ou d'incertitude économiques, et permette la réalisation de projets que le secteur privé n'oserait tout simplement pas entreprendre, les possibilités de profits étant trop minces.

Il est certaines régions du pays où il sera nécessaire que le secteur public continue de se livrer à ce genre d'activité. Les Canadiens devraient reconnaître que le secteur privé est celui qui crée le plus d'emplois stables et bien rémunérés. Le rôle du gouvernement, et le mien aussi, avec la collaboration des membres du Conseil ministériel de l'expansion économique, mais aussi des membres du cabinet, des députés du parti au pouvoir et même, à l'occasion, du moins je l'espère, avec celle des députés de l'autre côté, consiste à faire l'impossible pour améliorer le climat économique, créer les emplois et permettre l'accroissement des exportations dont le Canada a besoin. Il ne s'agit certes pas d'une déclaration fracassante, mais je suis convaincu qu'il est possible d'améliorer le climat économique en faisant en sorte que les divers niveaux du secteur public, c'est-à-dire les gouvernements fédéral et provinciaux et, lorsque les circonstances l'exigent, les administrations municipales, travaillent de concert les uns avec les autres.